
RÉDUIRE LES EMBALLAGES

- **Zero Waste France, No Plastic In My Sea et Surfrider Foundation demandent au gouvernement français de :**
- maintenir des objectifs de réduction des déchets supérieurs au règlement européen ;
 - maintenir et concrétiser les objectifs fixés par la loi AGEC de zéro plastique à usage unique en 2040 et de réduction de moitié des bouteilles plastiques en 2030 ;
 - appliquer dès 2025 une interdiction large des emballages plastiques pour les fruits et légumes frais conformément à la loi AGEC et à la demande citoyenne, dès lors qu'une alternative en vrac est disponible ;
 - appliquer dès 2025, conformément à la loi Climat et Résilience, l'interdiction des emballages en polystyrène, en l'absence de filière de recyclage efficiente ;
 - utiliser tous les leviers permis par le règlement européen pour réduire les emballages (taxation supérieure de l'usage unique, programmes et fonds dédiés à la réduction et au réemploi sur les filières REP notamment).

PROMOUVOIR LE RÉEMPLOI ET LE VRAC

- **Zero Waste France, No Plastic In My Sea et Surfrider Foundation demandent au gouvernement français de :**
- maintenir les objectifs de réemploi des emballages de 10% en 2027 prévus par la loi AGEC, et anticiper l'objectif de 40% de réemploi en 2030 pour les emballages de transport (art. 29 PPWR) ;
 - définir des objectifs supérieurs au règlement européen sur le réemploi des emballages : au moins 20% d'emballages réemployables en 2030, 50% en 2040 ;
 - mettre en place une obligation de reprise des emballages réemployables pour les super et hypermarchés ;
 - contrôler l'obligation de vaisselle réemployable pour la restauration sur place et étendre cette obligation aux repas à emporter en 2028 (art. 33 PPWR) ;
 - relancer la mobilisation des commerçants sur l'acceptation des contenants individuels et la communication visible de cette acceptation (art. 32 PPWR) ;
 - maintenir l'objectif de 20% des surfaces de ventes des espaces de distribution de plus de 400 m² en 2030 contenue dans la Loi Climat et résilience, et fixer un objectif de 50% en 2035.

RECYCLAGE ET RECYCLABILITÉ

- ▶ **Zero Waste France, No Plastic In My Sea et Surfrider Foundation demandent au gouvernement français de :**
 - respecter le principe de hiérarchie des modes de traitements des déchets et prioriser les investissements publics et au niveau des éco-organismes dans la réduction et le réemploi des emballages plutôt que dans le recyclage ;
 - anticiper les obligations de recyclabilité à l'échelle du règlement européen : mettre fin aux subventions aux filières de recyclage vouées à l'échec et interdire les matériaux non recyclables (par exemple, polystyrène).

RENFORCER LES CONTRÔLES

- ▶ **Zero Waste France, No Plastic In My Sea et Surfrider Foundation demandent au gouvernement français de :**
 - renforcer les effectifs des services de l'État dont la DGCCRF et les DREAL pour contrôler l'application de la loi et sanctionner les acteurs qui ne respectent pas ou contournent la loi ;
 - établir un nombre de contrôles minimum à réaliser annuellement et en communiquer les résultats publiquement.

PROTÉGER LA SANTÉ DES FRANÇAIS-ES

- ▶ **Zero Waste France, No Plastic In My Sea et Surfrider Foundation demandent au gouvernement français de :**
 - appliquer pleinement l'interdiction des PFAS dans les emballages en contact alimentaire dès 2026 (art.5 PPWR).